



FÉDÉRATION DES
TONNELIERS
DE FRANCE

LA FORCE D'UN SAVOIR-FAIRE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 5 septembre 2023

Les Tonneliers de France s'inquiètent des perspectives à venir

Après plusieurs années difficiles, l'activité des Tonneliers de France revient à son niveau habituel. Mais la profession voit son avenir s'assombrir. Elle redoute notamment de ne plus pouvoir accéder loyalement au marché du chêne à merrain. Ses représentants s'en sont entretenus avec le Ministère de l'Agriculture.

Avec 684 912 fûts vendus, les Tonneliers de France retrouvent leur niveau d'activité habituel, niveau qui avait été impacté par plusieurs années difficiles (« petits » millésimes, feux en Californie et en Australie, effets de la désorganisation des transports maritimes consécutifs à la crise Covid...).

La dynamique amorcée lors de l'exercice précédent se confirme avec, sur la période allant du 1er avril 2022 au 31 mars 2023, une croissance de +20% et un chiffre d'affaires de 556 millions d'euros (+27%).

Le marché mondial progresse, tiré par la France (33% en volume, 30% en valeur) et les États-Unis (29% en volume, 31% en valeur). Sans surprise, ces deux leaders sont suivis de l'Italie (7% en volume, 7% en valeur), de l'Espagne (7% en volume, 6% en valeur) et de l'Australie (5% en volume, 6% en valeur).

L'export accélère sa croissance (+25% en valeur et 18% en volume).

Le marché des grands contenants est stable avec 2 172 unités vendues (+0,3%), soit un chiffre d'affaires de 33,1 millions d'euros (+3,5%).

Outre un très bon millésime 2022, particulièrement en Bourgogne, les tonneliers ont saisi des opportunités sur le marché dynamique des spiritueux.

Les 57 entreprises adhérentes à la Fédération des Tonneliers de France (1 830 collaborateurs et compagnons) se réjouissent de ces résultats mais sont particulièrement inquiètes pour l'avenir, principalement en raison de leurs difficultés d'accès à leur matière première.

Le Syndicat des Mérandiers de France et la Fédération des Tonneliers de France se sont récemment alarmés de ne pas avoir été associés aux négociations ayant abouti à la prolongation de l'accord « Chêne », alors que leur filière, première cliente en valeur de l'Office National des Forêts (ONF), est la seule balance commerciale française excédentaire de l'industrie du bois.

Alerté, le Ministre de l'Agriculture Marc Fesneau a demandé à ses services de s'emparer du dossier. Vincent Lefort, Président du Syndicat des Mérandiers de France, et Jean-Luc Sylvain, Président de la Fédération des Tonneliers de France, ont été reçus par son Conseiller Ressources naturelles, biodiversité, bois-forêt et le Sous-Directeur Filières forêt-bois, cheval et bioéconomie au Ministère de l'Agriculture.

Présentant leur filière et ses enjeux, ils ont tout particulièrement insisté sur les difficultés à accéder loyalement au chêne « qualité merrain » depuis l'évolution des pratiques commerciales de l'ONF. Des contrats d'approvisionnement sont en effet désormais réservés au sciage, privant ainsi la profession d'une part de sa matière première. Cette situation crée des tensions tarifaires que les tonneliers se limitent pour l'instant à répercuter sur le prix de leurs fûts afin de ne pas pénaliser leurs clients, certains traversant eux-mêmes une période difficile. Mais d'ici deux ou trois ans, il est à craindre que le prix du chêne ne permettra plus à une partie d'entre eux d'élever leur vin sous bois neuf.

Les représentants du Ministre de l'Agriculture ont invité ceux de la filière merranderie-tonnellerie à se tourner vers l'ONF afin de trouver des solutions satisfaisantes.

Le Syndicat des Mérandiers de France et la Fédération des Tonneliers de France se félicitent d'avoir été écoutés et suivront ces recommandations en travaillant à des propositions permettant de garantir la pérennité d'une profession qui contribue pleinement à la qualité et au prestige de la viticulture française.



Crédit photo : Fédération des Tonneliers de France

CONTACT PRESSE :
Alice Dekker – 06 16 58 21 60 – alice@alicedekker-rp.fr
www.tonneliersdefrance.fr